



**Appel à candidatures pour une implantation au sein de la  
zone d'activités économiques régionale (ZAER) « Potaschberg » à Grevenmacher/Biwer**

Le SIAEG, avec le soutien du Ministère de l'Économie, fait appel aux entreprises intéressées à venir s'implanter dans l'extension de la ZAER « Potaschberg » à Grevenmacher/Biwer, sur une parcelle conformément au plan de situation annexé.

Le terrain en question sera mis à disposition par le SIAEG sous la forme de droit de superficie pour une période de 30 ans, renouvelable. L'indemnité financière à payer sera fixée dès l'élaboration d'un avant-projet détaillé permettant d'identifier les coûts d'aménagement et de fonctionnement réels.

Les étapes de planification relatives à l'extension de la ZAER « Potaschberg » sont déjà entamées et le SIAEG entend commencer les travaux de viabilisation en 2027, qui s'étireront prévisiblement sur six mois à un an. L'entreprise retenue devrait pouvoir s'implanter au plus tôt en 2028.

Le formulaire d'inscription en vue de la présélection des entreprises candidates ainsi que de plus amples informations peuvent être obtenus auprès de M. David WAGNER (courriel : [info@siaeg.lu](mailto:info@siaeg.lu)). La date limite de candidature est fixée au 2 juin 2026 à minuit.

La présélection des entreprises se fera à travers une grille d'évaluation sur base de critères prédéfinis ayant trait aux activités de l'entreprise candidate, du lieu d'implantation actuel, du potentiel de création d'emplois, de l'utilisation rationnelle des surfaces et de leur caractère durable.

L'entreprise présélectionnée sera invitée au cours de l'avancement de la planification de la ZAER, à remplir un formulaire de demande d'implantation officiel, contenant des détails concrets du projet, qui donnera lieu à un avis de la part du ministère de l'Économie et une décision définitive du comité du syndicat quant à l'implantation de l'entreprise candidate. À la suite de ce processus un contrat de concession d'un droit de superficie pourra être signé devant notaire et permettre le démarrage du projet de construction de l'entreprise intéressée.

Pour le bureau du SIAEG

Le secrétaire

David WAGNER

Le président

Marc LENTZ



Plan de situation :

